

Droits de la personne accompagnée Et référentiel HAS d'évaluation des ESMS

Comment améliorer l'effectivité des droits des usagers ?

Deux facteurs essentiels contribuent à l'amélioration de l'effectivité des droits des usagers ?

- la connaissance de leurs droits,
- une capacité à mesurer les écarts entre les pratiques et les droits.

Cette formation propose de réfléchir et de travailler à l'amélioration des droits des usagers avec des apports didactiques associés à des discussions et à des ateliers pratiques.

Points forts

- Ateliers sur la base du référentiel HAS d'évaluation des ESMS, en lien avec l'autoévaluation ou avec l'évaluation par un organisme habilité.
- Ateliers à finalité adaptés aux besoins : préparation de l'évaluation, révision d'outils institutionnels, formation de nouveaux professionnels...

Objectifs pédagogiques

- Identifier les droits des personnes accompagnées ou prise en charge
- Etre en mesure de mieux assurer l'effectivité de leurs droits
- Enrichir la réflexion sur les pratiques professionnelles

Pré-requis

Néant

Programme

I. Droits des personnes accueillies, accompagnées ou prises en charge

- Statut de l'établissement
- Statut de la personne
- Loi du 2 janvier 2002
- Loi du 4 mars 2002
- Loi du 11 février 2005
- Mesures de protection civiles
- Liste et contenu des droits
- La personne de confiance
- Les directives anticipées
- Outils obligatoires (loi 2002-2)
- Prévention et lutte contre les maltraitances

II. L'autodétermination

- Notion
- Modalités de mise en œuvre
- Place des familles

Professionnels concernés

Tout professionnel -> Groupe à constituer avec ANALYS-SANTÉ

Méthode

Exposé du formateur ; support fourni aux stagiaires ; auto-évaluation des acquis ; ateliers et/ou discussion



Intra* : 2 jours



Formateur-consultant



3 190 €*



Formation sur mesure :
nous contacter

III. Le référentiel HAS d'évaluation des ESMS

- Droits à prendre en compte *selon le public et la catégorie d'établissement*
- Comment y répondre ?

IV. Atelier(s)

Selon les besoins, en lien avec le référentiel d'évaluation des ESMS :

- Volonté de la personne accompagnée
- Place du tuteur/curateur, des familles
- Place des équipes
- Vie familiale
- Co-élaboration
- Relations affectives et intimes
- Bien-être
- Citoyenneté
- Confidentialité des informations
- Secret « partagé »
- Convictions religieuses

V. Évaluation - bilan

Information et inscription

Contactez-nous
Tél. : 02 97 80 30 40
contact@analys-sante.fr
www.analys-sante.fr